

Évaluation du plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence



ÉCOLE Notre-Dame-de-la-Garde

Centre de services scolaire des Trois-Lacs

19 mai 2023

<p>Nom de l'école : Notre-Dame-de-la-Garde</p> <p>Primaire : <u> X </u> ou Secondaire : <u> </u></p> <p>Nombre d'élèves : 135</p>	<p>Direction de l'école : Jenny Thibault</p>
<p>Liens avec le Projet éducatif, le plan de réussite et/ou le but 4 de la convention de gestion :</p> <p>Liens avec le Projet éducatif, le plan d'action et/ou le plan d'engagement vers la réussite :</p> <p>ENJEU : Engagement des élèves</p> <p>ORIENTATION 3 : Favoriser l'engagement des élèves dans leur cheminement scolaire et leur sentiment d'appartenance.</p> <p>OBJECTIF 3.1 : Offrir une diversité d'activités à l'école et en parascolaire pouvant répondre aux intérêts variés des élèves.</p>	
<p>Membres du comité de travail :</p> <p>Direction de l'école : Jenny Thibault</p> <p>Enseignantes : Mme Reine Joanis (5^e année), Mme Léa Gravel (maternelle), Mme Marie-Anne Corriveau (1^{re} année)</p> <p>TES : Muriel Duguay</p> <p>Responsable du service de garde : Mme Danika Rozon</p> <p>Mandat du comité de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'assurer que le plan de lutte est cohérent avec les constats établis suite au portrait de situation du milieu; - Établir des priorités d'action et s'assurer des moyens pour que la démarche soit mise en œuvre; - Évaluer la mise en œuvre du plan de lutte. <p>Modalité de rencontre du comité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le comité se rencontrera six fois par année. 	
<p>Date d'approbation du Conseil d'établissement : 14 juin 2023</p>	

ÉTAPE 1

ANALYSE DE LA SITUATION AU REGARD DES ACTES D'INTIMIDATION ET DE VIOLENCE

OUTILS, RÉFÉRENTIELS UTILISÉS :

- RECENSION DES ÉVÉNEMENTS DE VIOLENCE, DE COMPORTEMENTS INAPPROPRIÉS MENSUELLEMENT

CONSTATS DE LA RÉALITÉ DE L'ÉCOLE	DÉFIS EN LIEN AVEC LA PRÉVENTION VIOLENCE ET L'INTIMIDATION	FORCES EN LIEN AVEC LA PRÉVENTION VIOLENCE ET L'INTIMIDATION
<p>À l'école, depuis les cinq dernières années, grâce au code de vie plus axé sur le renforcement positif (SCP), il y a peu d'intimidation même si les élèves restent dans le même groupe tout au long de leur primaire et que certains peuvent être plus à risque de vivre des conflits.</p> <p>La grande majorité des élèves a un bon comportement et le climat de l'école est harmonieux et favorise l'apprentissage.</p> <p>Les conflits ressortent plus en dehors des périodes de classe.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer une constance des intervenants au niveau de la surveillance (récréation, dîner, etc.) - Publiciser les documents disponibles sur le site Internet clarifiant les concepts d'intimidation, de violence et de conflits pour les élèves, les parents et les membres du personnel (utiliser l'affiche) - Avoir une vision commune des conséquences logiques découlant des comportements inadéquats des élèves (code de vie) - Faire un enseignement explicite du code de vie (comportements attendus et conséquences logiques) dès la rentrée scolaire - Utiliser la plateforme vidéo interactive <i>Moozoom</i> pour enseigner les compétences socioémotionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Personnel peu nombreux; ce qui facilite une bonne communication avec l'équipe-école - Mise à jour fréquente du site Internet de l'école ou information dans l'info-parents. - Mise en commun et bonne communication avec l'équipe-école - Présence de la TES durant les récréations et à l'heure du dîner selon les heures attribuées - Présence des enseignants à l'entrée pour accueillir les élèves qui entrent en rang - La majorité des élèves dénoncent les situations conflictuelles (inciter les élèves du 3^e cycle à le faire). - La communication avec les parents permet la résolution rapide de beaucoup de conflits.

ÉTAPE 2

MOYENS DE PRÉVENTION VISANT À CONTRER TOUTE FORME D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE		
Priorités d'actions	Moyens (déjà existants et nouveaux)	ÉVALUATION EST-CE QUE L'INDICATEUR A ÉTÉ ATTEINT OU NON ? QUELS SONT LES EFFETS POSITIFS OU NÉGATIFS? EST-CE QUE CE MOYEN SERA RECONDUIT L'AN PROCHAIN? POURQUOI?
1- Outiller les élèves faisant face à des situations ayant de l'intimidation ou de la violence	<ul style="list-style-type: none"> - Enseignement explicite des trois règles de vie, des comportements attendus, des compétences sociales et des conséquences logiques dès septembre par tout le personnel de l'école - À la suite de l'enseignement explicite, ajouter les défis du mois visant à promouvoir des comportements attendus spécifiques à une problématique - Célébration des efforts à la fin de chaque période prédéterminée (trois étapes). Aussi, chaque classe détermine des cibles à atteindre et choisit les activités récompenses. - Faire davantage les rassemblements en présentiel au gymnase au lieu du virtuel 	<ul style="list-style-type: none"> - À poursuivre pour la prochaine année scolaire; Belle thématique : les pirates ! - Utiliser la plateforme « Moozoom » pour la gestion des émotions et de certaines situations (année 23-24) en complément de l'enseignement explicite des comportements attendus selon les règles de vie - Poursuivre l'utilisation des programmes <i>Les Étincelles</i> pour le préscolaire et le primaire et d'autres activités complémentaires - Poursuivre les défis du mois; cela a bien fonctionné - Bon choix des célébrations des efforts. Les élèves ont grandement apprécié les activités. - Privilégier les rassemblements en présentiel; plus facile pour les petits - Possibilité de présentation d'ateliers planifiés par les enseignantes et/ou avec la TES; à bonifier lors de la prochaine année scolaire

- Animation de 4 ateliers animés par l'organisme *Liberté de choisir*
- Mise en œuvre d'une activité *La danse des brutes* (contrer l'intimidation) par la titulaire de classe pour les élèves de 5^e année et une animation faite par le policier sur les conséquences légales (27 avril)
- Produire un code d'éthique d'utilisation des outils informatiques (reconduire pour la prochaine année scolaire)
- Possibilité de recrutement et formation de brigadiers pour la cour d'école selon les besoins; Présentation du rôle de la brigade X (pas nécessaire cette année)
- Organisation d'une marche anti-intimidation en septembre (21 septembre 2022);
Parade : Les élèves, les enseignantes et le personnel de soutien porteront fièrement un chandail rose pour manifester contre l'intimidation;
Selon leur niveau, les élèves devront dessiner, écrire des gestes ou paroles pour prévenir et contrer l'intimidation sur des affiches octogonales roses (forme d'arrêt);
Une photo sera prise avec tous les élèves.
- **Lecture d'un ou de plusieurs livres en classe** :
Plusieurs livres sur l'intimidation seront mis à la

- Présentation de plusieurs ateliers aux élèves. À développer davantage.
- Cette activité est très bénéfique et appréciée des élèves. La présence policière est davantage significative pour les élèves.
- Présentation du code d'éthique pour l'utilisation des aides technologiques aux élèves en début d'année pour les élèves de 3^e à 6^e année
- Selon nos observations, il n'a pas été nécessaire d'avoir la présence de brigadiers sur la cour d'école durant les récréations du matin et de l'après-midi supervisés par des adultes.
- Présentation de la marche anti-intimidation et de l'historique du chandail rose;
Les élèves participent à la marche et portent leur chandail rose;
Les enfants dénonceront les gestes d'intimidation, de violence; physique ou verbale dont ils sont témoins ou victimes.
Les élèves réussissent à cibler de bons gestes pour contrer l'intimidation sur leurs affiches.
Cette activité est bien appréciée de tous. Belle participation !
- Vérification de la compréhension des élèves par des questions et des discussions

	<p>disposition des enseignants afin qu'ils les présentent aux élèves. Nous encourageons la discussion en grand groupe.</p> <p>Liste :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reine de la récré - Tyrano : une préhistoire d'intimidation - Je veux qu'on m'aime. - Le garçon qui ne voulait pas partager. - Pierre fait tout de travers. - Gaël, la tête touche le ciel. - Arrête de m'embêter, Timothé - Je me défends du harcèlement. - L'intimidation, ça fait mal. - Petit loup et le grand chaperon rouge - Martin (le mammoth) 	
<p>2- Maintenir le nombre d'activités lors des midis</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Proposition d'activités parascolaires s'adressant à des intérêts variés (sportif, artistique, etc.) sur l'heure du dîner. - Matériel à caractère sportif et ludique pour les élèves par classe - Pratiques de cirque 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien du nombre d'élèves inscrits aux activités durant l'heure du dîner Cette année, il y a eu une baisse du nombre d'élèves inscrits. -Utilisation du matériel disponible Ainsi, les élèves avaient davantage de possibilités de jeux. - Il n'y en a pas eu cette année par manque de ressources.
<p>3- Développer une compréhension commune du protocole d'intimidation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation auprès du personnel pour faire connaître le protocole en septembre - Ajustement des règles de la cour au besoin selon les saisons et les problématiques. Refaire l'affiche. 	<ul style="list-style-type: none"> - Présence de ce point à l'ordre du jour du conseil d'école du mois d'août - Validation de la compréhension commune et d'une marche à suivre (code de vie : trois règles)

	<ul style="list-style-type: none"> - Présenter la démarche pour contrer l'intimidation aux élèves et la « boîte aux lettres » située à côté de la boîte à piles à recycler en haut de l'escalier principal avec photo à l'appui. - Déposer un document d'information sur le site Internet de l'école destiné aux parents qui définit les concepts d'intimidation, de violence et de conflit. - Présenter l'emplacement des documents aux parents lors de l'assemblée générale des parents. 	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance de l'emplacement de la boîte par les élèves Ce moyen est plus ou moins utilisé parce que les élèves dénoncent davantage aux élèves. - S'assurer que le document est connu des parents (à poursuivre) - Publiciser sa présence via l'info-parents
--	---	---

ÉTAPE 3

MOYENS VISANT À FAVORISER LA COLLABORATION DES PARENTS À LA LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE ET À L'ÉTABLISSEMENT D'UN MILIEU D'APPRENTISSAGE SAIN ET SÉCURITAIRE		
Moyens	Acteurs impliqués Responsables ® / Collaborateurs ©	Évaluation Est-ce que l'indicateur a été atteint ou non ? Quels sont les effets positifs ou négatifs? Est-ce que ce moyen sera reconduit l'an prochain? Pourquoi?
Document destiné aux parents expliquant le plan de lutte contre l'intimidation et la violence, incluant de l'information sur ce que sont la violence et l'intimidation.	Le comité du code de vie et du plan de lutte avec la direction	Retour positif de parents à l'égard de ce document
Invitation aux parents aux soirées-conférences proposées par les organismes communautaires de la région le cas échéant.	Direction et responsables des organismes locaux	Présence de parents lors des conférences.